Bordereau attestant l'exactitude des informations - CANNES - 0602 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 25/10/2024 - 7886 - 2021 B 00202 - 822 952 131 - ABEILLES RH

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

.certifié conforme
à l'original

ABEILLES RH

22 BOULEVARD JEAN HIBERT
06400 CANNES

SIREN : 822.952.131

Statut juridique : SAS, société par actions simplifiee

N° TVA : FR86822952131

Comptes annuels 2022

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

TISSERAND EXPERTISE ET CONSEIL

SIREN 892388257
Raison Sociale TISSERAND EXPERTISE ET CONSEIL
Siège Social : 5 Rue de Copenhague. 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Sommaire

Bilan 3

Compte de résultat 6

Détails des comptes 9

Bilan détaillé — Actif 10

Bilan détaillé — Passif 11

Compte de résultat détaillé 12

Liasse fiscale 14

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Bilan

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Bilan actif

		31/12/2022		31/12/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)			
ACTIF IMMOBILISÉ	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**			
	Frais d'établissement			
	Frais de recherche et de développement			
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires			
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			
	Autres immobilisations corporelles	3 008	2 314	695	-430
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
	Participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	3 008	2 314	695	-430
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**			
	Matières premières et autres approvisionnements			
	En-cours de production (biens et services)			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	CRÉANCES			
	Créances clients et comptes rattachés (ventes ou prestations de services)	1 146		1 146	20 238
	Autres créances	5 524		5 524	1 432
	Capital souscrit appelé non verse			
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT			
	Actions propres			
	Autres titres	-1		-1	5 501
	INSTRUMENTS DE TRÉSORERIE			
	DISPONIBILITÉS	6 101		6 101	1 830
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	234		234	
	TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	13 005		13 005	29 001
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Écarts de conversion actif (VI)			
	TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	**16 013**	**2 314**	**13 699**	**28 571**

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Bilan passif

		31/12/2022	31/12/2021
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale	500	500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	6 953	603
	Résultat de l'exercice	-15 593	6 351
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-3 140	12 453
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 500	10 500
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 198	1 815
	Dettes fiscales et sociales	4 880	3 541
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	261	261
	Produits constatés d'avance		
	TOTAL DETTES (III)	16 839	16 117
	Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		**13 699**	**28 571**

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Compte de résultat

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Détails des comptes

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Bilan détaillé — Actif

	31/12/2022 (12 mois)	31/12/2021 (12 mois)	Variation	
	Solde net	Solde net	En valeur (€)	Relative (%)
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Autres immobilisations corporelles	695	-430	1 125	+262%
2183000000 - Matériel de bureau et matériel informatique	3 008	1 291	1 718	+134%
2818300000 - AMORT.MAT.BUREAU &INFORMATIQUE	-2 314	-1 721	-592	-35%
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	695	-430	1 125	+262%
ACTIF CIRCULANT				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés (ventes ou prestations de services)	1 146	20 238	-19 092	-95%
4110000000 - Clients	1 146	20 238	-19 092	-95%
Autres créances	5 524	1 432	4 092	+286%
4010000000 - Fournisseurs	512		512	
4456400000 - TVA déductible sur encaissements	91		91	
4456600000 - TVA déductible sur autres biens et services	234		234	
4456610000 - TVA déductible extracommunautaire		76	-76	-100%
4456700000 - Crédit de TVA à reporter		1 356	-1 356	-100%
4458300000 - Remboursement de taxes sur le chiffre d'affaires demandé	4 640		4 640	
4458600000 - Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures non parvenues	47		47	
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Autres titres	-1	5 501	-5 502	-101%
5030000000 - Actions	-1	1	-2	-160%
5080000000 - Autres valeurs mobilières de placement et autres créances assimilées		5 500	-5 500	-100%
DISPONIBILITÉS				
Disponibilités	6 101	1 830	4 272	+234%
5121001000 - LCL	6 101	1 830	4 272	+234%
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE				
Charges constatées d'avance	234		234	
4860000000 - Charges constatées d'avance	234		234	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	13 005	29 001	-15 996	-56%
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	**13 699**	**28 571**	**-14 871**	**-53%**

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Bilan détaillé — Passif

	31/12/2022 (12 mois)	31/12/2021 (12 mois)	Variation	
	Solde net	Solde net	En valeur (€)	Relative (%)
CAPITAUX PROPRES				
Capital	5 000	5 000		
1013000000 - Capital souscrit - appelé, versé	5 000	5 000		
RÉSERVES				
Réserve légale	500	500		
1061100000 - Réserve légale proprement dite	500	500		
REPORT À NOUVEAU				
Report à nouveau	6 953	603	6 351	+1055%
1100000000 - Report à nouveau - solde créditeur	6 953	603	6 351	+1055%
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-15 593	6 351	-21 944	-346%
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-3 140	12 453	-15 593	-126%
AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)				
PROVISIONS (II)				
DETTES				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 500	10 500		
1641100000 - EMPRUNTS AUPRES ETABLISSEMENTS CREDIT	10 500	10 500		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 198	1 815	-616	-34%
4010000000 - Fournisseurs	914	1 815	-901	-50%
4081000000 - Fournisseurs Factures non parvenues	284		284	
Dettes fiscales et sociales	4 880	3 541	1 339	+38%
4282000000 - Dettes provisionnées pour congés à payer	2 575		2 575	
4310000000 - Sécurité sociale	773		773	
4370200000 - Malakoff Médéric prévoyance (Médéric) (1)	66		66	
4370300000 - KLESIA Retraite	533		533	
4370800000 - Compte par défaut des autres organismes	5		5	
4380000000 - Organismes sociaux - Charges à payer et produits à recevoir	22		22	
4382000000 - Charges sociales sur congés à payer	612		612	
4421000000 - Prélèvements à la source (Impôt sur le revenu)	96		96	
4456600000 - TVA déductible sur autres biens et services		45	-45	-100%
4457000000 - Taxes sur le chiffre d'affaires collectées par l'entreprise		123	-123	-100%
4457100000 - TVA collectée		3 373	-3 373	-100%
4457400000 - TVA collectée sur encaissements	191		191	
4486300000 - OPCO ATLAS (1)	6		6	
Autres dettes	261	261		
4550000010 - ASSOCIES CPTE COURANT	261	261		
TOTAL DETTES (III)	16 839	16 117	722	+5%
Écarts de conversion passif (IV)				
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	**13 699**	**28 571**	**-14 871**	**-53%**

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

1. BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2023
cerfa
N° 15948 * 05
Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise | ABEILLES RH - SIREN : 822952131 | Néant ☐

Durée de l'exercice en nombre de mois | 12 | Durée de l'exercice précédent | 12 |

						Exercice N clos le 31/12 2022
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010		012		
	Immobilisations incorporelles - Autres	014		016		
	Immobilisations corporelles	028	3 008	030	2 314	695
	Immobilisations financières (1)	040		042		
	TOTAL I (5)	044	3 008	048	2 314	695
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052		
	Stocks marchandises	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068	1 146	070		1 146
	Créances autres (3)	072	5 524	074		5 524
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	6 101	086		6 101
	Charges constatées d'avance	092	234	094		234
	TOTAL II	096	13 005	098		13 005
	TOTAL GENERAL (I + II)	110	16 014	112	2 314	13 700

PASSIF				Exercice N NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		120	5 000
	Ecarts de réévaluation		124	
	Réserve légale		126	500
	Réserves réglementées		130	
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...	131	132	
	Report à nouveau		134	6 953
	Résultat de l'exercice		136	-15 593
	Subventions d'investissement		137	
	Provisions réglementées		140	
	TOTAL I		142	-3 140
Provisions pour risques et charges	**TOTAL II**		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	10 500
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	
	Fournisseurs et comptes rattachés		166	1 198
	Autres dettes (dt cptes courants d'associés de l'exercice N	169 261	172	5 141
	Produits constatés d'avance		174	
	TOTAL III		176	16 839
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		180	13 699

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	10 500
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	1 718
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

4. RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Désignation de l'entreprise : ABEILLES PH - SIREN : 822952131 — Néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
	TOTAL	680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Installations techniques, matériel et outillage	730		735	
Installations générales agencements aménagements divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
	TOTAL à reporter 780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	**2 649**
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	**0**
Déficits reportables	984	**2 649**
Déficits de l'exercice	860	**15 593**
Total des deficits restant à reporter	870	**18 242**

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	**14 762**
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	**7 891**
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

5. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : ABEILLES RH - SIREN : 822952131			Néant ☑
Exercice ouvert le : 01/01/2022 et clos le : 31/12/2022		Données en nombre de mois : 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel		376	
	Dont apprentis	657	
	Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE		020	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	
Date de cessation		186	

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

DGFiP N° 2033-F-SD **2023**
Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)
ADAPTE A LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

6. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Néant ☐

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABEILLES RH - SIREN : 822952131

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	**901**		**NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES**	**902**	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	**903**	1	**NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES**	**904**	4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique ..... Dénomination .....
N° SIREN (si société établie en France) ..... % de détention ..... Nb de parts ou actions .....
Adresse :

Forme juridique ..... Dénomination .....
N° SIREN (si société établie en France) ..... % de détention ..... Nb de parts ou actions .....
Adresse :

Forme juridique ..... Dénomination .....
N° SIREN (si société établie en France) ..... % de détention ..... Nb de parts ou actions .....
Adresse :

Forme juridique ..... Denomination .....
N° SIREN (si société établie en France) ..... % de détention ..... Nb de parts ou actions .....
Adresse :

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre MADAME Nom complet POULET VIRGINIE
Nom marital ..... % de détention 100 Nb de parts ou actions 4
Naissance : Date 23/08/1977 N° Département 93 Commune BLANC MESNIL Pays FRANCE
Adresse :
[illegible]
FRANCE

Titre ..... Nom complet .....
Nom marital ..... % de détention ..... Nb de parts ou actions .....
Naissance : Date ..... N° Département ..... Commune ..... Pays .....
Adresse :

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

DGFiP N° 2033-G-SD 2023
Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)
ADAPTÉ A LA TELEDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant ☑

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABEILLES RH - SIREN : 822952131

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	

Forme juridique ..... **Dénomination** .....
N° SIREN (si société établie en France) ..... **% de détention** .....
Adresse :

Forme juridique ..... **Dénomination** .....
N° SIREN (si société établie en France) ..... **% de détention** .....
Adresse :

Forme juridique ..... **Dénomination** .....
N° SIREN (si société établie en France) ..... **% de détention** .....
Adresse :

Forme juridique ..... **Dénomination** .....
N° SIREN (si société établie en France) ..... **% de détention** .....
Adresse :

Forme juridique ..... **Dénomination** .....
N° SIREN (si société établie en France) ..... **% de détention** .....
Adresse

Forme juridique ..... **Dénomination** .....
N° SIREN (si société établie en France) ..... **% de détention** .....
Adresse

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD
(2023)
cerfa
N° 15252*08
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2022 **au** 31/12/2022 **ou Année :** 2022		
Dénomination de l'entreprise : ABEILLES RH	**Néant** ☑	
SIREN de l'entreprise : SIREN : 822952131	**PME au sens communautaire**	☐
Régime de l'intégration fiscale *(article 223 A du CGI)* : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration *(article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)*		
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre		☐
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)		
Dénomination, SIREN et adresse		

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES			
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos *(article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD*			
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse *(article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD*			
Autres créances non reportable et non restituables			
CRÉANCES REPORTABLES			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat *(article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD*			
	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen		
	Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 × 9 %3) + (ligne 2 × 9 %3) x 10/90 + ligne 3) *(article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD*			
dont montant préfinancé			
	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	
	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'*article L 3141-32 du code du travail*	2	
	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer *(article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE			
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise *(article 244 quater M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés *(article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques *(article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles *(article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers *(article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés *(article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques *(article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate *(article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale *(article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières *(article 136 du CGI)*	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse *(article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD*	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche *(article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD*	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" *(article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD*	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille *(article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD*	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique *(article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD*	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques *(article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art *(article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo *(article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'oeuvres musicales *(article 220 septdecies du CGI)*	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique *(article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD*	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé *(article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD*	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole *(article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD*	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif *(article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD*	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social *(article 244 quater X du CGI) cf n°2079-CIOL-SD*	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Attestation de non-obligation de dépôt DECLOYER

Entreprise : ABEILLES RH

SIREN : 822952131

Attestation produite le 19/05/2023

AUCUNE OBLIGATION DE DECLOYER POUR CE SIREN

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Détail des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance, libellé	Période du / au		Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Locations mobilières	18/05/2022	17/05/2023	16		
Multirisques	01/11/2022	31/10/2023	45		

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
(documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD
2023
cerfa
N° 11084*24
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/01/2022	**et clos le**	31/12/2022	**Régime simplifié d'imposition**	✓
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				**Régime réel normal**	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐

A — IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du principal établissement
ABEILLES PH - SIREN : 822952131	**** LIASSE FISCALE TÉLÉDÉCLARÉE ****
Adresse du siège social	**Ancienne adresse en cas de changement**
22 BOULEVARD JEAN HIBERT 06400 CANNES FRANCE	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B — ACTIVITÉ

Activités exercées		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐

C — RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	15 593
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
	Bénéfice imposable à 15%	0		

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (238 *quindecies*)			

3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art 44 *sexies*	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies*-0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 *terdecies*	☐
Entreprise nouvelle, art 44 *septies*	☐	Zone franche d'activité art.44 *quaterdecies*	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 *sexdecies*	☐	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A			☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies*			☐
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus values exonérées relevant du taux de 15%			

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer

dans le secteur productif, art 244 *quater* W (cocher la case) ☐

D — IMPUTATIONS

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E — CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

F — CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	

G — ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :	☐
2- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	☐

H — COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée	PENNYLANE

COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA		**Visa : CGA**	☐	**Viseur conventionné**	☐

Comptable : ☐ **Salarié ?**	
TISSERAND EXPERTISE ET CONSEIL 5 Rue de Copenhague 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE FRANCE	

Examen de conformité fiscale (ECF)	☐	**Nom du prestataire ECF**	

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

		Si déposé néant, cochez la case :	☑

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions:	payées par la société elle-même	a	
	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires		c	
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		d	
Montant des autres distributions:			
		e	
		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%		j	
Montant des revenus répartis		*Total (a à h)*	

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom prénoms domicile qualité (associé,ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP , sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)			
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages			
MVLT imposées		à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
MVLT réalisée au cours de l'exercice				
MVLT restant à reporter				

M OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus délivrés	

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

copie certifiée conforme à l'original
20/09/2024

ABEILLES RH
Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 €
Siège social : 22 Boulevard Jean Hibert
06400 CANNES
822 952 131 RCS CANNES

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

Le 22 mai DEUX MILLE VINGT-TROIS, à Cannes

Madame Virginie POULET, demeurant au 26 Chemin de la Côte Colliard, 01800 MEXIMIEUX, associée unique de la Société ABEILLES RH.

En sa qualité de Présidente de la Société, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31.12.2022.

Madame Virginie POULET, associé unique de la Société ABEILLES RH, a pris les décisions suivantes relatives à :

- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31.12.2022 ;
- L'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2022 et quitus au Président;
- L'affectation du résultat de cet exercice ;

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve le rapport de gestion et les comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2022 tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par une perte de 15.593 euros.
Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat
Le résultat de l'exercice clos au 31.12.2022 est reporté.

Rappel des dividendes distribués
Au titre de l'exercice clos le 31.12.2021, aucun dividende n'a été distribué à l'associé unique.

TROISIEME DECISION

L'associé unique constate, conformément aux termes du rapport spécial du Président, qu'il n'a été conclu aucune convention réglementée par l'article L.227-10 du Code de commerce en cours d'exercice, et décide d'approuver les termes dudit rapport.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique.

L'Associé unique, Madame Virginie POULET